

261.83
E34
v.276
1937

v.276
1937



Bibliothèque Nationale du Québec

Les Exercices spirituels

dans la pensée de Pie XI¹

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

TRADITION PONTIFICALE

L'ATTACHEMENT aux Exercices spirituels est une tradition pontificale. Nous pourrions le démontrer en parcourant l'histoire de la Papauté. Contentons-nous de quelques déclarations des derniers Papes.

Léon XIII

On connaît sans doute ces paroles, souvent citées, de Léon XIII: « J'ai fait pour le bien de Carpineto, ma patrie, plusieurs œuvres utiles: des églises, des écoles, des fontaines, des observatoires, etc., et j'ai pu les mener à bon terme. Mais il en est une que j'estime, entre toutes les autres, comme la plus profitable, comme celle qui me donne le plus de consolations. C'est de celle-ci que je parle; c'est d'avoir procuré au clergé de Carpineto un moyen facile pour faire ici les Exercices. »

Pie X

Pie X ne pense pas autrement. Ce saint pontife a multiplié les témoignages en faveur des Exercices. Ainsi, dans une lettre au cardinal Respighi (27 décembre 1904), il rappelle la pratique de Notre-Seigneur qui ménageait à ses disciples des haltes spirituelles au milieu de leurs

1. Conférence donnée aux Journées apostoliques des Trois-Rivières, consacrées à S. S. Pie XI. L'auteur n'a retranché que l'introduction et quelques passages de circonstance.

travaux apostoliques, et il ajoute: « Il apparaît très clairement que si nous voulons de nouveau exciter en nous des sentiments droits et corriger les défauts que nous avons contractés, si nous voulons acquérir une plus grande constance dans les difficultés, il faut nous dérober à nos occupations journalières...; il faut que nous écoutions docilement une voix qui nous rappellera nos devoirs, qui nous adressera des reproches salutaires et qui nous exhortera et nous poussera à une plus haute sainteté. Et pour cela, rien ne sera plus utile que de se retirer loin du bruit et de l'agitation de la vie ordinaire...

« Pour ce qui Nous concerne, Nous qui, tout en gouvernant l'Église universelle, devons Nous occuper d'une manière toute spéciale de la ville de Rome, dans le but d'entretenir, comme il convient, la discipline du clergé romain, Nous avons cru devoir favoriser de toutes Nos forces la pratique des Exercices spirituels en établissant quelques règles à leur sujet. » Et Pie X enjoint au clergé de Rome de s'adonner à ces pieux exercices au moins tous les trois ans.

Benoît XV

Cette obligation, son successeur Benoît XV devait l'étendre, quelques années plus tard, aux prêtres de tout l'univers. Le canon 126, promulgué par ses soins, la leur impose.

Mais ces gestes ne sont que de faibles jalons dans la grande voie où Pie XI allait entrer.

LA CARRIÈRE DE PIE XI

En fait, la Providence avait admirablement préparé Achille Ratti à devenir le Pape des Exercices spirituels. Ordonné prêtre en 1879, il consacre les trois premières années de son sacerdoce à la préparation de ses doctorats,

puis il est envoyé à Milan pour y enseigner la théologie au grand séminaire. Cette année même, en 1882, s'ouvre dans la ville de saint Charles Borromée une maison des Dames du Cénacle, congrégation française vouée aux œuvres de retraite.

Aumônier du Cénacle

Le jeune professeur en est nommé aumônier. Durant près de trente ans, quelles que soient les autres charges qu'on lui confie, il demeurera fidèle à ce poste.

Observatoire unique pour saisir sur le vif l'action des Exercices spirituels. L'abbé Ratti sera à la fois l'instrument et le témoin de leur admirable efficacité. Durant plus d'un quart de siècle, il suivra, au jour le jour, leur merveilleux travail dans les âmes, il en guidera lui-même la marche avec une habileté croissante, il en récoltera, dans des sentiments de profonde émotion et de vive gratitude, les fruits surnaturels.

Deux témoignages

Cette expérience, Pie XI s'est souvent plu à la rappeler. En 1929, à l'occasion de la Semaine des Exercices tenue à Paris, il écrit au cardinal Dubois qu'il a pu, lui-même, se « rendre compte du progrès dans la perfection que les âmes peuvent réaliser en les suivant ».

Plus récemment, le 9 août 1935, dans une lettre adressée à la supérieure générale des Religieuses du Cénacle, il la félicite de vouloir donner un nouvel accroissement à l'œuvre des retraites fermées et il ajoute: « Sachant pertinemment, par Notre propre expérience d'un tel apostolat, qu'il n'est pas de fruits de vie et de piété chrétienne qu'on n'en puisse attendre, et combien il en résulte souvent d'intimes et radicales conversions, de résolutions de

vie parfaite, d'initiatives génératrices de bien et de tout ce qui sert à élever la vie de l'esprit et à en féconder l'activité, Nous ne pouvons que Nous réjouir de ce généreux propos et, l'appuyant dès maintenant de Nos encouragements, en recommander au Seigneur la réalisation et le bénir de tout cœur¹. »

Étude sur saint Charles Borromée

L'aumônier du Cénacle n'avait pas attendu d'être appelé à la tête de l'Église pour dire publiquement ce qu'il pensait de cette méthode de sanctification. Devenu préfet de la Bibliothèque Ambrosienne, il publiait en 1910 une remarquable étude sur saint Charles Borromée et les Exercices spirituels de saint Ignace.

Elle débute ainsi :

« Tous les biographes de saint Charles s'accordent à faire remonter ce qu'on peut bien appeler « sa conversion » à la pratique d'une série d'exercices spirituels proprement dits. Tous aussi sont unanimes à attester l'habitude qu'avait le saint de retourner fidèlement aux saints exercices spirituels, non seulement une fois, mais deux fois l'an². »

Puis Mgr Ratti démontre — c'est là le fond de son étude — que les exercices pour lesquels le saint cardinal avait une si haute estime, qu'il imposa aux prêtres et aux séminaristes, dont il rédigea lui-même comme un directoire, étaient les Exercices spirituels de saint Ignace. Et il termine son travail par ce haut témoignage :

« Un livre comme celui des Exercices de saint Ignace, qui tout à coup s'affirme et s'impose comme le code le plus sage, le plus universel, du gouvernement spirituel

1. *Documentation catholique*, 12 octobre 1935, p. 523.

2. Collection *Bibliothèque des Exercices*, n° 32, p. 30.

des âmes, comme une source inépuisable de la piété la plus profonde en même temps que la plus solide; qui excite irrésistiblement et guide en toute assurance à la conversion, à la plus haute spiritualité et à la perfection; un tel livre devrait être au premier rang parmi les livres préférés de notre saint Cardinal, qui en a si bien reproduit et le génie caractéristique, et les plus nobles aspirations, en un mot tout l'esprit ¹. »

Mais c'est sur le trône de saint Pierre, c'est comme Pape, que Sa Sainteté Pie XI daigna livrer toute sa pensée et montrer quel attachement il avait pour la pratique des Exercices spirituels.

Documents pontificaux

Nombreux sont les documents où se manifeste la pensée pontificale: discours, allocutions, lettres, encycliques. Il en est trois plus importants: la Constitution apostolique *Summorum Pontificum* du 25 juillet 1922, la Lettre apostolique *Meditantibus Nobis* du 3 décembre de la même année, et l'encyclique *Mens Nostra* du 20 décembre 1929.

Les deux premiers concernent particulièrement les Exercices de saint Ignace. Pie XI en fait un éloge sans réserve sur lequel il reviendra et qu'il répétera presque textuellement dans la deuxième partie de l'encyclique *Mens Nostra*.

Il suffit donc de nous arrêter à ce dernier document pour saisir toute la pensée du Pape sur les Exercices spirituels et recevoir ses directives. Même s'il n'emploie pas alors des termes qui rendent sa parole infaillible, elle exige l'adhésion de tous les membres de l'Église ².

1. Collection *Bibliothèque des Exercices*, n° 32, p. 41.

2. Cette encyclique a été publiée dans l'Œuvre des Tracts, n° 127, 10 sous. Nous ne saurions trop en recommander la lecture.

L'ENCYCLIQUE « MENS NOSTRA »

Pie XI indique clairement, au début de cette encyclique, quelle importance il désire qu'on y attache. Il veut, déclare-t-il, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, faire aux fidèles « un don excellent..., source de nombreux et remarquables avantages..., souvenir de cette année sainte ».

Ce don extraordinaire, ce seront les Exercices spirituels. Et le pieux Pontife évoque avec émotion les grâces célestes et les inexprimables consolations qu'il leur doit lui-même: « l'assiduité apportée aux saintes retraites qui ont, comme autant de degrés, marqué Notre carrière sacerdotale; la lumière et les forces que Nous y avons puisées pour connaître et accomplir le bon vouloir divin; le soin pris, durant tout le cours de Notre ministère sacerdotal, à former par ce moyen les autres aux choses célestes. Et Nous y avons constaté un tel bien opéré dans les âmes et un si étonnant progrès que les Exercices spirituels Nous semblaient vraiment constituer un merveilleux moyen d'obtenir le salut éternel ».

Le plus grand désir de Pie XI est de voir l'usage de ces Exercices « se répandre chaque jour non seulement dans le clergé séculier et régulier mais encore parmi la masse de laïques catholiques ».

C'est dans ce but nettement déclaré qu'il écrit son encyclique. On pourrait la diviser en deux grandes parties:

- 1° Arguments en faveur des Exercices;
- 2° Directives pour en bien profiter.

ARGUMENTS EN FAVEUR DES EXERCICES

Les arguments ce sont, en premier lieu, les bienfaits de ces Exercices, bienfaits qui répondent aux besoins de l'heure, car ils apportent un remède aux maux mêmes dont nous souffrons.

Bienfaits

Une des plaies de notre époque, n'est-ce pas l'irréflexion et la légèreté? Étourdi par le bruit, fasciné par la bagatelle, emporté par le tourbillon des affaires, l'homme ne réfléchit pas. Ses jugements sont de surface. Son cœur s'attache aux choses qui passent, pourvu qu'elles brillent. Il ne sait plus d'où il vient, où il va. Il ne s'en soucie guère d'ailleurs. Sa destinée le laisse indifférent. Toute sa vie est dans le présent, dans la jouissance immédiate et aiguë.

Quelle thérapeutique merveilleuse pour ce malade qu'une cure de silence et de recueillement, qu'un repliement sur soi-même dans une solitude apaisante, qu'un contact profond avec les vraies réalités!

Un illustre converti, Psichari, a chanté dans une belle page les bienfaits du silence: « Malheur à ceux qui n'ont pas connu le silence! Le silence qui fait du mal et qui fait du bien, qui fait du bien avec le mal! Le silence qui coule comme un grand fleuve sans écueils, comme une belle rivière, pleine jusqu'aux bords, étale. Bien souvent, il est venu vers moi comme un maître bien-aimé, et il me semblait un peu du ciel qui descendait vers l'homme pour le rendre meilleur. Par nappes immenses, il venait du ciel, des grands espaces interstellaires, des parages sans remous de la lune froide. Il venait de derrière les espaces et par delà les temps. Alors je m'arrêtais plein d'amour et de respect. Car le silence est aussi le maître de l'amour. L'absence de bruit est un grand repos. Mais le silence est plus... C'était le silence qu'écoutait Pascal. C'est lui que nous avons trouvé dans les solitudes d'Afrique. Nous connaissions, à ces moments-là, que c'était, hélas! la seule chose qui vint de Dieu ¹. »

1. Cité par Valensin, *Nouvelle Revue théologique*, mars 1930, p. 178.

Avant le petit-fils de Renan, un philosophe chrétien, M. de Margerie, avait écrit dans le même sens: « N'est-il pas vrai que nous nous sentons entraînés, dispersés, dévorés par la vie, que nous ne nous appartenons pas, que ce à quoi nous pensons le moins c'est à nous-mêmes? Nous pensons à ce qui est à nous, à nos affaires, à nos études, à nos intérêts, à nos plaisirs, à nos passions, ou plutôt nous sommes la proie de tout cela; et tout cela, qui nous asservit et nous fascine, nous empêche de nous reposer sur nous, d'habiter chez nous, de nous regarder vivre, de diriger notre vie vers le vrai et sérieux but de la vie. Nous sentons que nous aurions besoin de recueillement, et qu'au milieu des préoccupations qui nous assiègent et des occupations qui nous absorbent, le recueillement est pratiquement impossible. Il faudrait pouvoir toucher d'une baguette magique tout ce qui nous entoure, afin d'en arrêter le mouvement par le sommeil du Bois-Dormant, et profiter de cet arrêt pour faire nos comptes et voir où nous en sommes, pour nous faire une visite d'inspection et entrer en connaissance avec ce grand inconnu qui est nous-mêmes. Et puisque cela ne se peut, il faudrait nous en aller, nous en aller si loin que les bruits mêmes du dehors s'éteignissent avant d'arriver jusqu'à nous. Il faudrait, en un mot, nous mettre en retraite ¹. »

Ces jugements, Pie XI les confirme par son témoignage: « Dans ce remarquable champ d'exercices spirituels, écrit-il, l'intelligence s'habitue à mûrir les questions et à les peser avec justesse, la volonté s'affermir, les passions subissent la contrainte et le gouvernement de la raison, les actions humaines, sagement réfléchies, se conforment réellement à un idéal bien déterminé, l'âme atteint aussi sa noblesse et sa dignité natives, comme le déclare saint

1. *Les Retraites d'hommes*, rapport au congrès catholique de Lille, 26 novembre 1882, p. 4.

Grégoire, pape, en une élégante comparaison de son pastoral: « Comme l'eau, l'esprit humain endigué s'élève vers le ciel, parce qu'il recherche le lieu d'où il descend, mais abandonné, il se perd, parce qu'il se répand inutilement dans les bas-fonds. »

Un autre mal de notre époque, c'est l'affaiblissement de la vie spirituelle dans les âmes encore chrétiennes. On croit en Dieu, on pratique sa religion, mais avec quelle tiédeur, avec quelle lâcheté, avec quelle insouciance de ses responsabilités.

Catholicisme amorphe, sans armature solide qui le dresse bien droit en face du devoir à accomplir, sans cette sève de l'amour divin qui gonfle les actes d'esprit surnaturel, sans cette union étroite au Christ qui tend à son imitation et à sa ressemblance.

Ce demi-chrétien, la retraite le relèvera. « Là, écrit Pie XI, sous la conduite du Maître céleste, il se fera une juste idée et comprendra le prix de la vie humaine qui a pour but vrai le service de Dieu seul; il prendra en horreur le péché et ses hontes; il concevra une salutaire crainte de Dieu, il verra clairement, comme si un voile tombait de devant ses yeux, la vanité des choses terrestres; touché par les avertissements et les exemples de Celui qui est « la voie, la vérité et la vie », il se dépouillera de l'homme ancien, il se renoncera à lui-même et, par l'humilité, l'obéissance, la mortification volontaire, il revêtira le Christ et tendra à devenir « homme parfait », « atteignant la mesure de la stature parfaite du Christ » dont parle l'Apôtre; il fera enfin tous ses efforts, pour en arriver à pouvoir répéter lui aussi avec le même apôtre: « Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. »

Troisième mal de notre époque, signalé par l'encyclique: le manque d'esprit apostolique. Sans doute il est

des âmes généreuses qui pensent à leur prochain, qui s'enrôlent, pour le gagner au Christ, dans les phalanges vaillantes de l'Action catholique ou, rompant les attaches les plus chères, vont porter l'Évangile aux peuples lointains et ignorants.

Mais combien, en fait, sont imprégnés de ce zèle? N'est-ce pas une poignée seulement, une élite? Et la masse des catholiques ne demeure-t-elle pas pratiquement indifférente à l'extension du règne du Christ? Mettez en regard de cette froideur l'effervescence, par exemple, qui marque nos luttes politiques, l'ardeur qu'on y déploie, le nombre de ceux qui alors sortent de leurs maisons, suspendent leurs affaires, prennent feu et flamme pour leur parti, discutent, cabalent, se dévouent... et dites-moi si l'esprit apostolique anime vraiment notre peuple.

Pour faire acquérir cet esprit, rien comme les Exercices spirituels. Ici la parole du Souverain Pontife prend un ton plus élevé, elle s'enfle pour ainsi dire, elle devient éloquente: « ... Nos propres pays réclament des troupes d'élite de l'un et de l'autre clergé, et des bataillons serrés de pieux laïques qui, étroitement unis à la hiérarchie, l'aideront dans son apostolat et se consacreront, avec une industrieuse activité, aux tâches laborieuses et multiples de l'Action catholique. Eh bien, vénérables Frères, fort des leçons de l'histoire, Nous saluons les maisons des saints Exercices comme autant de cénacles dus à la divine Bonté, où les cœurs généreux, fortifiés par la grâce, éclairés par le flambeau des vérités éternelles et touchés par les exemples du Christ, voient clairement le prix des âmes, sentent s'allumer en eux la flamme du zèle, brûlent de servir dans l'état où une sage élection leur montre que leur Créateur les appelle et où ils apprennent, en même temps, l'idéal, les industries, les hauts faits de l'apostolat chrétien. »

Exemples éminents

A l'exposé de ces bienfaits, Pie XI ajoute une deuxième série d'arguments: l'exemple de Jésus-Christ et des saints, la pratique des Papes et des évêques. Admirables modèles à proposer! Notre-Seigneur n'a-t-il pas passé quarante jours dans le désert pour se préparer à sa carrière apostolique? Durant ses trois ans de vie publique, ne l'a-t-on pas vu souvent se retirer loin de la foule, sur le sommet d'une montagne, pour s'entretenir avec son Père? Il aimait à ménager à ses apôtres de ces haltes salutaires. Et quand il eut quitté la terre, c'est au Cénacle, sur ses recommandations, qu'apôtres et disciples se disposèrent à recevoir l'Esprit-Saint: « Mémorable retraite, conclut le Pape, qui la première abrita les exercices spirituels, d'où l'Eglise sortit riche d'une vigueur et d'une force inaltérable, et où, en présence et sous le patronage puissant de la Vierge Marie, Mère de Dieu, se formèrent avec les apôtres ceux qu'on peut justement appeler les précurseurs de l'Action catholique. »

APPEL ET CONSEILS

Un tel exemple et tous ceux que tant de saints nous offriront dans la suite, depuis les premiers chrétiens, dont parlent les lettres des Pères, jusqu'au dernier prêtre béatifié alors par Pie XI, le bienheureux Joseph Cafasso, sont entraînants. Ils confirment les arguments développés plus haut, ils permettent au Souverain Pontife de jeter aux prêtres et aux laïques un chaleureux appel: penser aux autres, c'est bien; se donner à eux, c'est excellent; mais il ne faut pas s'oublier soi-même. Comme le disait saint Bernard au Pape Eugène III: « Tu es un homme toi aussi; pour que ta bonté soit donc entière et universelle, que le sein qui reçoit tout le monde te reçoive aussi; sinon, à quoi te servira-t-il de gagner tout le monde, en te

perdant toi-même ? C'est pourquoi, puisque tous te possèdent, sois aussi toi-même l'un de ceux qui te possèdent. Veille, je ne dis pas toujours, mais je dis souvent ou du moins de temps en temps à te rendre à toi-même. »

Dans cet appel qui sert comme de transition à la deuxième partie de l'encyclique se glissent déjà des conseils discrets pour bien profiter des Exercices spirituels.

Pie XI se réjouit que des laïques s'adonnent à ces exercices, qu'on les groupe dans des retraites particulières, que les futurs apôtres, surtout parmi les jeunes, s'y forment à l'apostolat. Mais il recommande que la propagande se fasse avec « une sage prudence ».

Recrutement des retraitants

Il s'agit, sans doute, ici du recrutement des retraitants : Quels hommes faut-il amener à la retraite et comment les grouper ? Cette « sage prudence » n'indique-t-elle pas qu'il y a un choix à faire, une sélection ; qu'on ne doit pas inviter, solliciter, entraîner n'importe qui ?

Dans un article consacré à cette encyclique, un des religieux les plus compétents en la matière, le R. P. Valensin, S. J., écrit : « Faut-il donc souhaiter que tous viennent dans les maisons de retraite pour y faire des Exercices spirituels ? Et est-ce à tous, indistinctement, qu'il conviendra de les proposer ?

« Ce n'est pas apparemment à la multitude que peuvent être proposés les exodes onéreux de la retraite fermée. Pour elle sont instituées les retraites ouvertes, en usage dans les paroisses. Mais la vie paroissiale bénéficiera elle-même de la participation des élites aux retraites fermées. Et c'est à cette élite, à quelque catégorie de fidèles qu'elle appartienne, que devront être proposés les Exercices spirituels ¹. »

1. *Nouvelle Revue théologique*, mars 1930, p. 181.

Cette opinion nous paraît juste et bien conforme aux directives de Rome. C'est elle qui a inspiré et permis l'établissement au Canada de cette œuvre bienfaisante.

Dans la brochure qui en exposait la nature et annonçait sa fondation dans notre pays, *l'Œuvre qui nous sauvera*, publiée en 1909, on lit ces lignes :

« La libre-pensée a ses prédicateurs et ses meneurs. Ils vouent leur vie au triomphe de sa cause. Où sont les catholiques fortement pénétrés de la doctrine évangélique, sacrifiant à sa diffusion leurs propres intérêts, d'un esprit assez ferme et d'un cœur assez large, pour entraîner à leur suite, dans la lutte et la victoire, les timides et les faibles ?

« Le prêtre agit presque seul. Son action, si vivante soit-elle, ne peut suffire à la tâche.

« Il faut, dans chaque groupement social, un noyau de chrétiens actifs — des meneurs d'Évangile — qui ébranlent la masse et la dirigent vers l'Église.

« Il faut des sous-chefs laïques, pour grouper les bonnes volontés éparses, les dresser à la garde du terrain social, les opposer bloc à bloc aux troupes ennemies.

« Il faut des réserves de croyants énergiques et dévoués où les multiples œuvres, dont la lutte contre le mal exige la fondation, soient assurées de trouver l'âme qui les fasse vivre, le cerveau qui les dirige, les bras qui les soutiennent.

« Ces élites peuvent-elles exister ? Certainement. Et la retraite fermée est précisément le moule où elles se forment. Œuvre des œuvres, puisqu'elle fournit à toutes les autres leurs éléments de vie ; *œuvre qui nous sauvera*, puisqu'elle atteint à sa racine même le mal dont nous souffrons. »

Comme toute nouvelle initiative, celle-ci souleva des objections. Quelques-unes venaient des autorités religieuses. Elles disparurent quand ce but fut bien précisé.

Dans une lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, écrit : « Les retraites fermées ne s'adressent pas tant à la masse pour qui suffisent les missions qu'à des groupes assez restreints composés d'hommes d'une même paroisse, d'une même association, d'une même profession. La constitution de ces groupes se fait par sélection. On veut y réunir des chrétiens d'une certaine valeur morale, capables d'exercer dans leur milieu, paroissial ou professionnel, une véritable influence, qui peuvent devenir, s'ils ne le sont déjà, des chefs, des entraîneurs puissants. Sur de telles natures les retraites fermées agiront merveilleusement. Elles transformeront leur mentalité, surnaturaliseront leurs vues, échaufferont leurs âmes. Elles en feront des hommes nouveaux, des convaincus, des ardents, qui n'auront pas seulement la volonté réfléchie et fermement déterminée de sauver leur âme, mais qui souffriront du danger couru par d'autres âmes, qui voudront voler à leur secours, les sauver, qui seront, en un mot, des apôtres. Quelle force invincible au service du bien, quel ferment régénérateur serait, dans chaque paroisse, dans chaque profession, dans chaque association, un noyau de catholiques de cette trempe ! »

Et l'évêque des Trois-Rivières, Mgr Cloutier : « Cette œuvre des retraites fermées me paraît tout à fait providentielle. Il devient manifeste, en effet, pour qui regarde à fond notre situation religieuse et sociale, que l'horizon de notre avenir national est aujourd'hui chargé de menaces. La foi tend à baisser, les traditions s'émoussent, les caractères fléchissent, la conscience populaire commence à subir les atteintes du matérialisme : il faut à tout prix relever les fronts et retremper les âmes.

« Provoquer partout un renouvellement de la vie chrétienne, susciter, dans toutes les classes de la société, des chrétiens convaincus et dévoués, faire des catholiques

militants et des apôtres, voilà ce qu'il nous faut à l'heure actuelle.

« Et voilà aussi, je n'en doute pas, les bienfaits que nous procureront les retraites fermées. De ces cénacles sortiront des hommes nouveaux portant au cœur l'amour de Dieu et du prochain, d'intrépides chevaliers armés de toutes pièces pour la défense de l'Église et de la patrie. »

Il ne faudrait pas, évidemment, exagérer cette directive. Tout chrétien en vérité, dès lors qu'il est bien disposé, peut dans une certaine mesure bénéficier des Exercices spirituels. Et vouloir en restreindre strictement l'usage à ceux-là seuls dont on est sûr qu'ils seront des apôtres, qu'ils deviendront une élite, ce serait en priver des hommes aptes à en profiter et même exposer la plupart de nos maisons à fermer leurs portes. Mais la directive garde quand même toute sa valeur. L'effort, dans le recrutement, doit porter sur ceux-là dont les qualités, la situation, l'influence permettent d'attendre un fructueux apostolat au service de l'Église. Alors seulement la retraite donnera son plein rendement.

Retraites spécialisées

Pie XI parle aussi des séries particulières de retraites. Cette remarque concorde avec celle qu'il devait faire plus tard dans l'encyclique *Quadragesimo anno*: « Pour ramener au Christ ces diverses classes d'hommes qui l'ont renié, il faut avant tout recruter et former dans leur sein même des auxiliaires de l'Église, qui comprennent leur mentalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leurs cœurs dans un esprit de fraternelle charité. Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants », apôtres, dit plus loin Pie XI, que formeront les Exercices spirituels.

C'est la grande méthode de la spécialisation, de l'apostolat du chrétien dans son milieu, sur les hommes de son métier, de sa profession. Mais comment ce chrétien pourrait-il exercer un tel apostolat s'il n'est d'abord pénétré lui-même des devoirs de ce métier ou de cette profession ? Et quel meilleur moyen pour s'en bien pénétrer que ces retraites particulières, par catégories professionnelles, où, placé devant un auditoire homogène, composé d'hommes venus des mêmes milieux et tenus aux mêmes devoirs d'état, le prêtre peut leur parler à fond de ces devoirs, des difficultés et des dangers qu'offre leur milieu, des moyens de le christianiser.

Dans son livre *l'Enseignement social de Jésus*, l'abbé Lugan reproche aux catholiques de n'avoir cherché trop longtemps dans l'Évangile que « des lumières pour leur âme et leur conscience individuelle », sans vouloir y puiser « un enseignement qui les éclaire et les dirige dans leur vie sociale, dans la famille et dans l'État, dans les banques et les ateliers ». « Aussi, continue-t-il, faut-il louer sans réserve l'institution de retraites spéciales pour ingénieurs, propriétaires, étudiants, soldats, ouvriers, etc. Entendues avec la largeur d'idées et le sens pratique nécessaires, ces retraites, où chaque individu et chaque catégorie d'individus s'interroge et réfléchit loyalement sur ce qu'il doit à Dieu, à lui-même, à la fonction qui le spécialise comme être social, pourraient être l'origine d'une rénovation profonde dans les mœurs. Elles devront, dans tous les cas, apprendre à tant de bons chrétiens qui l'ignorent, le sens complet de leur vie ¹. »

Cette spécialisation des retraites, le Canada, plus peut-être que tout autre pays, l'a heureusement pratiquée. J'entendais avec une fierté émue, voici quelques années, un des maîtres des Exercices spirituels en Europe nous

1. Cité dans les *Retraites fermées*, p. 20.

en rendre le témoignage, alors qu'il lisait dans un congrès cette liste éloquente de nos groupes professionnels de retraitants: prêtres, juges et avocats, notaires, médecins, dentistes, ingénieurs, architectes, pharmaciens, instituteurs, industriels, négociants, marchands, hommes d'affaires, constructeurs, voyageurs de commerce, fonctionnaires civils, agents d'assurance, employés de chemins de fer, employés de tramways, agents de police, agronomes, pompiers, pilotes, étudiants, comptables, employés de banque, épiciers, cultivateurs, bouchers, commis, ouvriers... Et la liste s'est allongée depuis.

Retraites d'associations et retraites de paroisses se classent aussi, d'une certaine façon, parmi les retraites spécialisées. Elles groupent les hommes d'un même milieu. S'il est plus difficile alors, vu les différences d'âge et de profession des retraitants, de préciser certains devoirs d'état, la situation particulière, soit de l'association soit de la paroisse, permet au prédicateur, pourvu qu'on le mette au courant, d'insister sur les obligations qui en découlent, et de dresser un plan d'action commun, sous la direction de l'aumônier ou du curé.

Ligues de retraitants

Pie XI signale enfin, d'un simple mot, deux autres points: la fréquentation des retraites, — en faire une n'est pas suffisant, il faut y revenir, *les fréquenter*, — puis, à propos des retraites d'ouvriers qu'il appelle fécondes et opportunes, « les associations annexes de persévérance ».

Ces associations, ce sont nos ligues de retraitants. A la persévérance nous avons ajouté l'apostolat.

Il est réconfortant de constater quelle estime le Souverain Pontife porte à ces ligues et comme il les recommande à la sollicitude de l'épiscopat.

Telles sont, greffés sur l'exhortation qui termine la première partie de l'encyclique, quelques conseils de

Pie XI. Bien que pressants et pratiques, ils ont été jetés là comme en passant, au fil de la plume, alors que l'occasion s'en présentait. Les directives qui vont suivre revêtent un caractère, non pas plus officiel, — c'est la même parole du Chef suprême de l'Église, — mais plus ordonné si l'on peut dire, et où l'autorité appuie plus profondément.

DIRECTIVES

Ces directives se ramènent à un double titre: le milieu, la méthode.

LE MILIEU. — Les Exercices spirituels peuvent se faire n'importe où: à l'église, en commun; chez soi, seul.

Sur un paquebot qui revenait d'Europe, voici quelques années, on remarque un religieux qui s'isolait, qui ne parlait à personne. Interrogé, son compagnon répond: « De nombreuses occupations l'attendent à son arrivée. Il profite de la traversée pour faire sa retraite annuelle. »

Le P. Olivaint, martyr de la Commune, profita, lui, de son incarcération à la préfecture de Police pour s'adonner, durant tout un mois, aux Exercices de saint Ignace. « De cette manière, écrivait-il, je vis bien plus dans le cœur du bon Dieu que dans ma pauvre cellule. »

On peut donc faire les Exercices n'importe où, mais pas toujours cependant avec la même efficacité. Pour qu'ils produisent tous leurs fruits, certaines conditions sont nécessaires.

Solitude

Et d'abord le recueillement, la solitude, le silence. *Non in commotione Deus.* Le bon Dieu ne parle pas dans le bruit. Pour qu'il descende dans une âme et y opère son œuvre merveilleuse de redressement, elle doit se livrer

à lui tout entière: se débarrasser de ses préoccupations habituelles, écarter tout ce qui pourrait la distraire, s'éloigner de la foule, sortir du tumulte, fuir le monde.

« Bien que nous estimions dignes de louange, déclare le Souverain Pontife, et dignes d'être favorisées avec toute leur industrie par les pasteurs, puisque Dieu les a comblées de ses bénédictions, les instructions sacrées qui sont données en public à la foule, Nous recommandons cependant surtout les Exercices spirituels faits dans le secret ou retraites fermées, parce qu'on s'y éloigne plus aisément du commerce des créatures et que l'on y recueille les puissances de son âme pour ne penser qu'à soi et à Dieu dans la contemplation des vérités éternelles ».

Dans un passage précédent, le Pape avait loué les maisons affectées à ces retraites dont la première fut fondée par saint Charles Borromée sous le nom d'*Asce-terium* et qui se sont multipliées depuis quelques années: « oasis placées dans le désert aride de cette vie et où les fidèles de l'un et l'autre sexe vont puiser, à l'écart, une fortifiante nourriture spirituelle. »

Ici encore le Canada peut prendre pour lui une bonne part de cet éloge. En 1934, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement des retraites fermées dans notre pays, nous avons fait un recensement de l'œuvre. La province de Québec possédait à elle seule quatorze maisons de retraites pour hommes et jeunes gens (il y en avait autant pour les femmes et les jeunes filles). Deux autres se sont ouvertes depuis. Vingt mille retraitants ont passé en 1933 dans ces quatorze maisons et quatre ou cinq mille dans les collèges, séminaires, écoles qui, en différentes régions, reçoivent durant l'été quelques groupes.

On évalue à cent cinquante mille le nombre des retraitants pour ces vingt-cinq premières années. Peu de pays peuvent se glorifier d'un si rapide développement.

Durée de la retraite

Mais le séjour dans ces maisons doit durer quelque temps. On y va pour réfléchir. La méditation en sera donc la principale occupation. Travail personnel avant tout, assez laborieux au début, lent à opérer, et qui ne produira tous ses effets qu'après de généreux efforts soutenus par une direction vigilante et éclairée.

Vouloir précipiter ce travail, ne lui accorder qu'une journée ou deux, l'affaiblir par des exercices dissipants, étrangers à l'esprit de la retraite, comme seraient des réunions d'étude qui tiennent plutôt d'un congrès, c'est l'exposer à ne pas atteindre son but.

Aussi Pie XI, après avoir noté qu'il importe avant tout que l'âme, dans cette solitude, « s'adonne aux saintes réflexions », insiste pour qu'on y mette le temps nécessaire. « Et bien que ce temps, ajoute-t-il, puisse, selon les circonstances et les personnes, ne comprendre que quelques jours ou s'étendre sur tout un mois, il ne faut cependant point trop l'abréger, si l'on veut recueillir les avantages que promettent les Exercices. De même que l'air salubre d'un lieu ne profite à la santé que si l'on y demeure durant une période, de même le remède salulaire des pensées saintes ne sert à l'esprit que s'il s'y exerce quelque temps. »

Les retraites, dans nos maisons, durent habituellement trois jours. Souhaitons qu'on reste fidèle à cet usage, qu'on résiste à la tentation de sacrifier le réel à l'illusoire et de n'exiger, pour attirer les foules, qu'un minimum de temps. Ce serait se condamner à un minimum de fruits.

Chez nos voisins, au pays de la vie intense, la plupart se contentent de deux jours. De bons esprits, soucieux d'un meilleur rendement, s'efforcent actuellement d'obtenir davantage. Par contre n'y aurait-il pas tendance chez nous, depuis quelques années, à rogner quelque peu

sur la troisième journée ? On tenait dans les débuts à trois jours pleins, encadrés de deux nuits. Les retraitants arrivaient la veille, puis repartaient le quatrième jour au matin. Sauf circonstances exceptionnelles, il faut s'efforcer de les garder au moins jusqu'au soir du troisième jour.

Ceci pour les groupes ordinaires. Mais à côté d'eux ne pourrait-on pas constituer quelques groupes plus fervents, qui suivraient les exercices durant un temps plus long ? On sait quel bien font aux prêtres les retraites fermées de huit jours. Il est des évêques qui les imposent maintenant à leur clergé. En Europe, particulièrement en France et en Belgique, des retraites d'un mois se donnent chaque année avec grand profit.

Il me semble que quelques retraites de six et même de huit jours pour les laïques seraient possibles. Elles combleraient un vœu exprimé déjà par plusieurs, elles répondraient aux directives du Saint-Père, elles contribueraient certainement à la formation d'élites encore plus attachées à leur perfection et à la gloire de Dieu.

Dispositions requises

Un dernier mot au sujet de ces maisons. Quelques recruteurs, dans leur zèle, multiplient les industries pour leur amener de gros contingents. Louons leur dévouement. Mais outre que les retraites nombreuses ne sont pas toujours les meilleures, — l'homogénéité est alors plus difficile à obtenir et la direction individuelle, si importante, rendue presque impossible, — n'oublions pas que des dispositions s'imposent à qui veut profiter des Exercices. Pie XI le dit en toutes lettres : « Pour retirer des saints Exercices les fruits que Nous avons énumérés, il est nécessaire d'y apporter le zèle qui convient, car si on les accomplit par routine, à regret, avec ennui, il n'en résultera que peu ou point de fruit. »

Les hommes qu'on amène presque de force à la retraite, ou auxquels on cache le vrai but de leur voyage, ou encore qui ne s'y rendent que pour bénéficier de la générosité de leurs patrons, lesquels leur paient bénévolement durant les trois jours et leur salaire et leur pension... ces hommes ont-ils « le zèle qui convient » ? Il est bien permis d'en douter. Que par exception, par une attention spéciale de la Providence, quelques-uns profitent pleinement de la retraite, soit; mais la plupart n'en retireront que des fruits médiocres et leur conduite ultérieure ne sera pas de nature à faire apprécier l'œuvre comme elle le mérite.

Ici, plus encore qu'ailleurs, il faut se garder de la superstition du nombre. Une retraite de vingt à vingt-cinq hommes, soucieux de leur perfection, conscients du grand bienfait qui leur est accordé et prêts à tous les sacrifices pour n'en rien perdre, vaudra mieux que dix retraites de cinquante à soixante adhérents, recrutés à tout hasard et dépourvus des dispositions nécessaires.

LA MÉTHODE. — Pie XI va reprendre ici le jugement qu'il a déjà porté, dans les documents cités plus haut, sur les Exercices spirituels de saint Ignace. Il le motivera davantage et surtout, s'adressant à toute l'Église dans une encyclique destinée à commémorer son jubilé sacerdotal, sa parole revêtira une plus grande autorité.

Exercices de saint Ignace

Il faut lire ce bel éloge dans le texte même. Citons en quelques phrases :

« Il importe surtout, pour bien accomplir les Exercices spirituels et en retirer du fruit, de suivre une bonne et sage méthode.

« Or, entre toutes les méthodes d'exercices spirituels qui s'appuient louablement sur les principes d'une ascèse catholique très saine, il est établi qu'il en est une qui s'est toujours placée en tête; le Saint-Siège l'a honorée de ses approbations entières et répétées, des personnages remarquables par leur doctrine spirituelle et leur sainteté l'ont anoblie de leurs louanges; elle a, pendant près de quatre siècles, porté des fruits innombrables de sainteté; c'est la méthode introduite par saint Ignace de Loyola qu'il Nous plaît d'appeler le maître principal et particulier des Exercices spirituels. »

Et après avoir rappelé les louanges accordées par les Papes au livre des Exercices, Pie XI énumère à son tour les qualités que lui-même leur reconnaît:

« En vérité l'excellence de cette doctrine spirituelle, tout à fait éloignée des dangers et des erreurs d'un faux mysticisme; l'admirable facilité qu'il y a d'accommoder ces exercices aux divers états et conditions, que l'on s'adonne à la contemplation dans les couvents ou que l'on mène une vie active dans les affaires de ce monde; l'harmonieuse disposition des parties; l'ordre admirable et lumineux avec lequel les vérités méditées s'enchaînent les unes aux autres; les enseignements spirituels qui arrachent l'homme au joug du péché, guérissent ses maladies morales et le mènent, par les sentiers éprouvés de l'abnégation et du renoncement à ses mauvaises habitudes, jusqu'aux cimes les plus élevées de l'oraison et de l'amour divin: sans aucun doute, toutes ces qualités sont telles qu'elles prouvent à l'évidence l'efficacité de la méthode ignacienne et recommandent hautement ses Exercices. »

Un tel éloge n'a pas besoin de commentaires. Il authentique une méthode spirituelle, il met sur elle le sceau officiel de l'Église, il la présente à tous les chrétiens comme un moyen dont ils useront avec le plus grand profit pour leur sanctification.

Et, phénomène vraiment rare, cette méthode n'est pas réservée à une classe plutôt qu'à une autre. Pie XI note sa grande souplesse d'adaptation, son caractère d'universalité. Elle convient aussi bien aux religieux qu'aux hommes du monde, aux ignorants qu'aux savants, aux pécheurs qu'aux saints. Chez tous elle produit le même effet: détachement des choses de la terre, union intime avec Dieu.

Témoignages de retraitants

Les témoignages de ceux qui ont pratiqué les Exercices de saint Ignace montent, reconnaissants, de tous les milieux. Quelle belle gerbe nous pourrions lier! Mais comment choisir dans cette riche moisson?

C'est un *saint*, Charles Borromée. Comme il visitait un jour la bibliothèque du duc de Mantoue: « Moi aussi, dit-il, j'ai une bibliothèque et je la porte toujours sur moi. » Et sortant de sa poche le petit livre des Exercices: « Ce livre, ajouta-t-il, m'a été plus utile que tous les livres du monde. »

C'est un *grand Pape*, Léon XIII. Il fait cet aveu: « Moi-même, autrefois, sentant que mon esprit avait besoin d'un aliment substantiel, je le cherchai quelque temps sans le rencontrer; je lus et relus beaucoup d'ouvrages, mais aucun ne me satisfait. Enfin, le livre des Exercices de saint Ignace m'étant tombé entre les mains, je me vis obligé de dire: « Voilà l'aliment substantiel que je cherchais. » Depuis lors, ce livre ne m'a pas quitté. La seule considération de la fin de l'homme suffit à réformer et reconstituer tout le monde social. »

C'est un *évêque*, Jean-Pierre Camus. « Livre tout doré, écrit-il dans son style poétique, ains tout d'or, ains plus précieux que l'or, ny le topaze; d'où je vous confesse ingénument et ouvertement, Angélique, d'avoir tiré tout ce que j'ai de lumière et de connaissance en ce sujet.

O livre divin, fait par inspiration spéciale, livre non jamais assez loué. »

C'est un *apologiste célèbre*, Mgr Freppel. Son jugement est catégorique: « Livre que j'appellerais l'œuvre d'un homme de génie, si ce n'était celle d'un saint... livre merveilleux qui, avec l'*Imitation de Jésus-Christ*, est peut-être, de tous les livres faits de main d'homme, celui qui a conquis le plus d'âmes à Dieu. »

C'est un *journaliste catholique*, Louis Veuillot. Au lendemain de sa conversion, il fait en Suisse une retraite d'élection sous la direction d'un jésuite, se décide à mettre sa plume au service de l'Église et écrit: « Les bénédictions célestes ont toujours été attachées à ces exercices de la retraite spirituelle, si simples et si puissants, qui forcent à de si salutaires retours, font pleuvoir tant de clartés et mènent à de si fermes résolutions; on sait au ciel combien ils ont sauvé d'âmes. »

C'est un *jeune polytechnicien*, Pierre Poyet, qui, gagné par les Exercices, s'en servira pour conquérir à son tour les âmes dans les milieux scientifiques. « Je me suis soumis pendant huit jours, note-t-il, à la méthode formidable des Exercices de saint Ignace. Je ne crois pas qu'il y ait œuvre de moraliste plus solide, plus humaine, plus conquérante. »

C'est un *avocat québécois*, professeur à l'Université Laval, M. Léo Pelland. Frappé par l'enchaînement logique et la puissance irrésistible de cette œuvre, il déclare: « De vérité en vérité, et par une gradation ascendante, l'auteur des Exercices emporte l'esprit subjugué vers les plus hautes cimes. »

Directeurs et prédicateurs

Les directeurs d'âmes et les prédicateurs de retraites apportent, eux aussi, leur témoignage. Laissons de côté ceux des membres de la Compagnie de Jésus, naturelle-

ment attachés au livre de leur fondateur. Que de grands noms nous pouvons encore aligner.

Voici un *fils de saint François* , saint Léonard de Port-Maurice. Aux débuts de la retraite qu'il a écrite lui-même, il n'hésite pas à s'exprimer ainsi : « Pendant ces saints jours, nous avons à nous exercer à l'art divin d'assurer la grande, l'importante affaire de notre salut. Et comme cet art précieux a été inspiré de Dieu au glorieux fondateur de l'illustre Compagnie de Jésus, nous nous conformerons à la méthode qu'il a tracée dans son livre admirable des Exercices. »

Voici un *fils de saint Dominique* , le fameux prédicateur irlandais, le P. Burke : « Dans ces Exercices, les grandes vérités de notre sainte foi sont exposées avec une méthode simple, régulière et logique. Toutes les puissances de l'âme sont appliquées à la contemplation, avec la force et la régularité des sciences exactes. Saint Ignace s'y révèle un maître consommé de la divine vérité et de la théologie mystique ; il y montre une parfaite connaissance des facultés de l'âme et des plus secrets replis du cœur de l'homme. »

Voici un *fils de saint Alphonse de Liguori* , le R. P. Kéchœur : « Dans la guerre spirituelle comme dans la guerre matérielle, tout dépend de la tactique, de la méthode. Pour prêcher les retraites avec succès, pour prendre les âmes d'assaut et les gagner à Jésus-Christ, il existe une méthode célèbre qui depuis plus de trois siècles a fourni ses preuves, — c'est la méthode de saint Ignace. »

Voici un *fils de Mgr de Mazenod* , le vénérable cardinal Guibert, archevêque de Paris. Il inaugura en 1877 la Villa Manrèse qu'ouvraient les Pères jésuites : « Le terme de ma vie, dit-il dans une courte allocution, approche. Je serai vite oublié ; mais la retraite continuera de se faire après moi. Et j'espère, quoique je sois un pécheur, que

Dieu me tiendra compte du bien qu'auront fait à beaucoup de prêtres et de fidèles ces saints exercices de la retraite. »

Et pour compléter cette série que nous pourrions allonger indéfiniment, voici un prêtre du clergé séculier, celui qu'on appelait de son temps le *premier prêtre de France*, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr d'Hulst. Sollicité, alors qu'il n'était que simple vicaire, par le directeur de la maison des Exercices de Paris, d'aller s'y recueillir il résista tant qu'il put, puis finit par céder en répétant: « Je ne veux pas faire de peine à ce petit Père, j'irai à sa retraite, elle en vaut une autre, mais évidemment ces bons Pères se font de douces illusions sur la portée de leur Fondateur. » Il y découvrit, suivant sa propre expression, un trésor et en tira pour lui-même — il refit les Exercices chaque année — et pour la direction des âmes, des lumières et des grâces de choix.

Voici enfin un *évêque canadien*, le premier évêque de Joliette, Mgr Archambault. Il consacre une lettre pastorale aux Exercices spirituels, qu'il faisait d'ailleurs lui aussi chaque année, depuis qu'il y avait été initié par son professeur à l'Université Grégorienne, le P. Bucceroni, et il conclut son étude par ces lignes: « Vous comprendrez combien mérité est l'éloge donné aux Exercices de saint Ignace par le pape Paul III, dans son bref d'approbation: « Nous nous sommes convaincu qu'ils sont remplis de piété et de sainteté, et qu'ils sont et seront toujours très utiles et très salutaires à l'édification et à l'avancement spirituel des fidèles. »

Pie XI avait donc raison de dire que cette méthode convenait à tous les états, qu'on vive dans le cloître ou dans le monde, et que des personnages remarquables par leur science et leur sainteté l'avaient glorifiée.

Récollections mensuelles

Avant de terminer son encyclique, le Souverain Pontife ajoute à ces considérations un bref appendice. Il veut dire un mot des récollections mensuelles. Sa doctrine sur les Exercices spirituels ne serait pas complète, lui paraît-il, s'il omettait ce point.

Geste très significatif et qui montre combien le Pape prise ces récollections, comme il les juge utiles à côté des retraites proprement dites, bien propres à affermir et à compléter leur action. Les deux œuvres sont étroitement liées dans sa pensée. On ne saurait en pratique les séparer sans s'écarter de ses directives. Il souhaite donc vivement que cette coutume des récollections, déjà en faveur dans les communautés religieuses et le clergé séculier, s'introduise chez les laïques, « ce qui leur sera d'un grand avantage ».

Ce désir du Souverain Pontife, nous l'avions devancé au Canada. Des récollections mensuelles, pour hommes et pour femmes, existent depuis plusieurs années dans quelques-unes de nos villes. Leur avantage, pour reprendre une expression de l'encyclique, est incontestable. Elles permettent de grouper les retraitants, de les replonger dans l'atmosphère de la retraite, d'affermir leurs résolutions, de développer en eux l'esprit d'apostolat, d'unir leurs efforts pour étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

CONCLUSION

Nous traversons certes des heures critiques. De quoi demain sera-t-il fait? Un formidable assaut est livré dans tous les pays contre l'Église. Nous n'y échapperons pas. Aux forces du dehors, que suscite Moscou, redoutables par leur haine antireligieuse et leur habileté machiavélique, s'uniront certainement des troupes du dedans, jalouses de l'autorité de l'Église, désireuses de la reléguer

dans le sanctuaire et de soustraire à son influence notre vie sociale et nationale.

A ces forces adverses quelle armée pourrons-nous opposer? Hier il nous aurait fallu chercher longtemps et peut-être en vain. Aujourd'hui, grâce aux Exercices spirituels, nous verrons se dresser, au premier appel des chefs, d'un bout à l'autre de la province, uni, discipliné, appuyé par une presse vaillante et rompu à toutes les lois de la stratégie moderne, le front catholique.

Soyons donc reconnaissants au Souverain Pontife de nous avoir recommandé de façon si pressante les Exercices spirituels et efforçons-nous de suivre à la lettre, dans leur usage, les directives lumineuses qu'il nous donne.

C'est notre devoir de fils, c'est notre intérêt de chrétiens.

Imprimi potest :

J.-IV. D'ORSONNENS, S. J.

Vice-provincial

Montréal, 22 janvier 1937

Nihil obstat :

Louis C. DE LÉRY, S. J.

Cens. dioc.

Montréal, 22 janvier 1937

Imprimatur :

† Em.-A. DESCHAMPS, V. G., *Év. de Thennesis*

Aux. de Montréal

Montréal, 22 janvier 1937

TABLE DES MATIÈRES

UNE TRADITION PONTIFICALE	1
Léon XIII.....	1
Pie X.....	1
Benoît XV.....	2
LA CARRIÈRE DE PIE XI.....	2
Aumônier du Cénacle.....	3
Deux témoignages.....	3
Étude sur saint Charles Borromée.....	4
Documents pontificaux.....	5
L'ENCYCLIQUE « MENS NOSTRA ».....	6
Arguments en faveur des Exercices.....	6
Bienfaits.....	7
Exemples éminents.....	11
Appel et conseils.....	11
Recrutement des retraitants.....	12
Retraites spécialisées.....	15
Ligues de retraitants.....	17
Directives.....	18
Solitude.....	18
Durée de la retraite.....	20
Dispositions requises.....	21
Exercices de saint Ignace.....	22
Témoignages de retraitants.....	24
Directeurs et prédicateurs.....	25
Récollections mensuelles.....	28
CONCLUSION.....	28

Table des matières

contenues dans les brochures des vingt-cinq
premières années (1911-1936)
de l'École Sociale Populaire

- I. — Table des auteurs**
- II. — Table des sujets**
- III. — Table analytique**

Brochure de 32 pages, même format que les
brochures mensuelles, qui peut être reliée
avec celles de 1936.



Travail considérable, des plus utiles aux
abonnés de l'E. S. P., et à tous ceux qui
veulent se renseigner sur l'un ou l'autre des
nombreux sujets traités dans nos brochures.

Cette table sera envoyée à tous ceux
qui en feront la demande, accompagnée
de 10 sous.

Secrétariat général des Retraites fermées

Ce secrétariat, dont les bureaux sont dans le même édifice que ceux du *Messenger Canadien* et de l'École Sociale Populaire (1961, rue Rachel Est) comporte:

1° *Un service de renseignement.* — On y tient à jour les listes des différentes maisons de retraites fermées au Canada — pour hommes, femmes et jeunes filles, jeunes gens — avec les dates des retraites durant l'année et tous les détails qui peuvent être utiles.

2° *Un service d'organisation.* — Nombreux sont les catholiques qui profitent maintenant des retraites fermées. Mais il devrait y en avoir davantage encore. Des obstacles variés s'y opposent: isolement, manque d'argent, hésitation au moment du départ... Le secrétariat s'efforce de remédier à ces difficultés. Il sert d'agent de liaison entre les futurs retraitants et les chefs de groupe. Il voit à aplanir les voies, etc.

3° *Un service de documentation.* — On trouve à ce secrétariat: feuillets, brochures, livres sur l'organisation et la direction des retraites, la manière de donner les Exercices spirituels, le bon fonctionnement d'une maison, ainsi que certains articles dont elle doit être munie: règlements, feuillets de méditation, manuels de retraites, statuts des ligues de retraitants, tracts de propagande, etc.

Aux anciens retraitants, prêtres et laïques, le secrétariat fournit en outre différentes publications sur les Exercices spirituels et de nature à assurer leur persévérance: livres de méditation, carnets d'examens, biographies édifiantes, etc. Il offre en particulier les ouvrages les plus importants publiés en France et au Canada sur l'Action catholique.

Le secrétariat organise aussi des recollections ainsi que des journées d'études sur l'apostolat, etc. Il met à la disposition des associations ou des paroisses une équipe de conférenciers aptes à exposer les bienfaits des retraites fermées, la nécessité de l'Action catholique, etc.

Le secrétariat est en même temps le siège central de la Ligue diocésaine des Retraitants de Montréal.



BNQ



000 358 572